

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de CLAMART

Plan des Servitudes d'Utilité Publique
(Périmètre des risques)

(PM1)

PLAN 3/3

échelle : 1/5000e
(1cm = 50 m)

source : DRIEA IF/UT 92/SPAD/PUP
(mars 2016)

PM1 Risques naturels prévisibles

Plan de Prévention des Risques de Mouvement de terrain :

■ Périmètre de prévention des risques de mouvements de terrain liés aux anciennes carrières
(seule la partie nord de la commune est concernée)

ISSY-LES-MOULINEAUX

MEUDON

CHÂTILLON

